



1- Objet et domaine d'application

Examen parasitologique pour la recherche d'oxyurose.

Garantir la qualité du prélèvement bactériologique et la sécurité de la personne soignée et des professionnels en charge du prélèvement, de leur transport et de leur analyse.

Le préleveur peut être, selon sa compétence légale, l'infirmier(ère), la sage-femme, le médecin, le biologiste, l'étudiant.

2- Documents associés

Voir Kalilab

3- Responsabilités

Les examens de biologie médicale sont réalisés sous la responsabilité des biologistes médicaux qui déterminent les procédures applicables (*Art. L. 6211-7 et 6211-15 ordonnance*).

L'engagement à respecter les exigences du manuel de prélèvement est contractualisé avec la direction des soins de l'établissement et les services de soins. Le directeur de l'établissement veille à leur application. Les responsabilités s'appuient sur les règles de fonctionnement définies en concertation entre les secteurs d'activité cliniques et le laboratoire de biologie médicale (cf. Manuel de certification HAS V2010 Juin 2009).

Les personnels soignants s'engagent à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement réalisé et mis à jour par le biologiste-responsable du laboratoire. Les modes opératoires de prélèvements sont sous la responsabilité du biologiste.

4- Déroulement de l'activité

a- Préparation de la personne soignée

Prévenir la personne soignée (si besoin la personne de confiance désignée) du déroulement et du but du prélèvement.

b- Déroulement

Matériel nécessaire : lame porte objet (fournie par le laboratoire), scotch transparent

Réalisation :

Faire un lavage simple des mains (voir le protocole)

Enfiler des gants **non stériles**

Lors des démangeaisons, surtout matinales, appliquer avant la toilette un scotch transparent d'environ 5 cm au niveau de la marge anale (après l'avoir dépliée). Bien faire adhérer le scotch sur la muqueuse, puis le décoller doucement et placer ce morceau de scotch sur une lame porte objet, face collante contre la lame de verre.

En cas d'examen négatif, renouveler l'examen 3 fois à des jours différents. 3 tests sur une semaine permettent de détecter 90% des oxyuroses. Il n'y a jamais d'œufs dans les selles, sauf en cas de très forte infestation.

Placer la lame dans un pot stérile à coproculture, fermer le pot (le prélèvement peut être **contagieux**) et faire parvenir au laboratoire.

5- Classement et archivage

Sans objet